

Licence Professionnelle



Intervention sociale : accompagnement social Parcours Assistance sociale

L'intervenant-e social-e aide les personnes en situation de vulnérabilité. Il ou elle travaille en partenariat avec les institutions publiques ou privées du secteur social et médico-social et exerce une fonction d'interface entre celles-ci et le public. Ce diplôme associe donc des compétences méthodologiques en intervention sociale d'aide à la personne à des connaissances des institutions et des dispositifs territoriaux.

Quels types de formation ?

Formation initiale
Formation continue

Fiche RNCP n° 30078

Comment s'organisent les études ?

► Formation initiale

La licence professionnelle est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 420 heures d'enseignement, 135 heures de projet tutoré et 18 semaines de stage.

► Formation continue

La formation continue est destinée aux professionnels en reprise d'études. L'année se décompose en 16 semaines d'enseignement théorique et 18 semaines de stage obligatoire.

Objectifs

Permettre aux étudiants d'acquérir les méthodes et techniques d'intervention sociale d'aide à la personne, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population vulnérable.

Compétences visées

- Avec les personnes, évaluer leur situation, concevoir, mettre en œuvre et accompagner leur projet d'insertion
- Se situer en interface et en médiateur entre les personnes accompagnées et les institutions
- Développer le travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé
- Connaître les politiques sociales et les dispositifs liés au logement et à l'hébergement

Moyens pédagogiques

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants universitaires, de formateurs en travail social et de professionnels du secteur social et médico-social.

Perspectives professionnelles

À l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer :

- Le secteur associatif
 - Les établissements et services de l'Etat et des collectivités territoriales
 - Les organismes gestionnaires du parc de logements public et privé
- Il travaillera, par exemple, dans des dispositifs tels que le FSL (Fonds Solidarité Logement) l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), le DALO (Droit Au Logement Opposable), le SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou des structures d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logements adaptés.

Attention : la licence professionnelle Intervention sociale accompagnement social, parcours assistance sociale permet l'obtention d'un diplôme universitaire et non d'un diplôme d'Etat d'assistant de service social délivré uniquement par les DRJSCS.



Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un bac+2 ou 120 Ects (L2 psychologie, L2 sociologie, L2 droit, DUT Carrières sociales et de diplômes de l'offre de formation régionale/nationale : BTS ESF (économie sociale et familiale), diplôme de niveau III du travail social (circulaire DGAS du 31/12/ 2008) : DEASS, DECESF, DEES, DEJE, DEETS)
- Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>
- Présélection sur dossier.
- Epreuve écrite pour les candidats admissibles.
- Puis entretien de motivation pour les candidats retenus à l'épreuve écrite. Cette épreuve déterminera leur classement sur liste principale ou sur liste complémentaire.

Spécificités pour la formation continue

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de l'intervention sociale (Diplômes de travail social : Assistants de service social, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale ...).
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 5 460,00 €*.
- La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...

Droits d'inscription universitaire :

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le contenu pédagogique*

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des étudiants à tous les cours.

U.E. 1 : SOCIÉTÉ, POPULATIONS, PUBLICS (10 ECTS²)

- Anthropologie, ethnologie
- Sociologie de la précarité et de l'exclusion
- Sociologie du logement et de l'hébergement
- Sociologie des organisations
- Psychologie appliquée

U.E. 2 : POLITIQUES SOCIALES (8 ECTS)

- Politiques publiques catégorielles
- Politiques publiques sectorielles
- Droit appliqué

U.E. 3 : METHODOLOGIE (8 ECTS)

- Méthodologie de l'intervention sociale
- Initiation à la recherche en sciences sociales
- Travail en réseau et partenarial

U.E. 4 : EXPRESSION ET COMMUNICATION (8 ECTS)

- Anglais professionnel
- Communication et expression
- Écrits professionnels

U.E. 5 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

- Techniques professionnelles
- Analyse des pratiques professionnelles
- Modalités spécifiques d'accompagnement
- Projet personnel et professionnel

U.E. 6 : PROJET TUTEURÉ (6 ECTS)

- Réalisation d'un accompagnement social

U.E. 7 : STAGE, MÉMOIRE (10 ECTS)

- Stage en intervention sociale (18 semaines)
- Jurys de simulation
- Mémoire et soutenance

*U.E. : Unité d'Enseignement

²ECTS. : European Credits Transfer System

Comment nous contacter ?

Obtenir les informations pédagogiques :

- Ecole de service social**
- 01 76 53 48 16 / 48 14
 - nadia.dufeu@u-paris.fr

IUT de Paris - Rives de Seine

143, avenue de Versailles
75016 Paris
Tél : 01 76 53 47 00

iutparis-seine.u-paris.fr

Obtenir un devis et remplir le dossier de financement :

Service Formation Continue et Alternance

- 01 76 53 49 82
- isabelle.grova@u-paris.fr

M Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache

BUS 22, 62, 72, PC1

RER Ligne C station Pont du Garigliano

T T3 station Pont du Garigliano

